



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/868
8 décembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Point 17 e) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Félix ABOLY-BI-KOUASSI (Côte d'Ivoire)

1. A sa 53e séance, le 3 décembre 1987, la Cinquième Commission a examiné une note du Secrétaire général (A/42/105) concernant les vacances qui se produiront au Tribunal administratif des Nations Unies à la suite de l'expiration du mandat de deux de ses membres le 31 décembre 1987.
2. La Cinquième Commission était également saisie d'une note du Secrétaire général (A/C.5/42/35) contenant le nom de deux personnes désignées par leur gouvernement aux fins de leur nomination au Tribunal administratif.
3. La Cinquième Commission a décidé de recommander la nomination au Tribunal administratif des Nations Unies de M. Francisco Forteza (Uruguay) et de M. Ioan Voicu (Roumanie) pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1988.
4. Les représentants du Danemark (au nom des membres de la Communauté européenne), de la Nouvelle-Zélande (s'exprimant également au nom de l'Australie et du Canada), des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège (s'exprimant également au nom de l'Islande et de la Suède) et du Japon ont pris la parole pour expliquer leur position.

RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes suivantes membres du Tribunal administratif pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1988 :

M. Francisco Forteza
M. Ioan Voicu



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/869
8 décembre 1987

ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-deuxième session
Point 17 g) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES
SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

Nominations de membres de la Commission de la fonction publique
internationale

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Félix ABOLY-BI-KOUASSI (Côte d'Ivoire)

1. A sa 53e séance, le 3 décembre 1987, la Cinquième Commission a examiné une note du Secrétaire général (A/C.5/42/36) par laquelle celui-ci informait l'Assemblée générale qu'un membre de la Commission étant décédé et un autre s'étant démis de ses fonctions, elle aurait, au cours de la présente session, à nommer deux personnes pour la partie restant à courir du mandat des intéressés, soit jusqu'au 31 décembre 1989.
2. Conformément aux articles 4 et 5 du statut de la Commission, le Secrétaire général donnait dans sa note les noms de deux candidats aux postes de membres de la Commission pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1988.
3. La Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander de nommer M. Michel Jean Bardoux (France) et M. Ku Tashiro (Japon) membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1988.

RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes suivantes membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1988 :

M. Michel Jean Bardoux
M. Ku Tashiro.
